

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUILLET 2019

**Présents:** A.ESCURET, J.MARCOUYRE, C.COURTENS, E.CREBASSA, A.BOISSEZON, J.BOUISSON, A.GUIBLAIN, D.WEBB

**Procuration:** J.M. VISSAC à A.ESCURET

**Absents:** R.CAHUZAC, M.P. CANNAC, R.CEBE, J.OURADOU, C.TARRAGA

**Excusé :** C.CORDIER

**Secrétaire de séance:** C. COURTENS

Début de la séance : 19h10.

Madame le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour, et compte-tenu du caractère urgent pour constituer le dossier, le point suivant : la demande de subvention auprès du Département au titre du FAIC 2019.

### 1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 27/06/2019

Madame le Maire soumet à l'approbation du Conseil, le compte-rendu de la séance du 27 juin 2019.

**Vote : unanimité**

### 2. DM

**Assainissement :**

Afin d'optimiser les capacités du système d'épandage du bas du parking des Gorges, le coût des travaux s'en est trouvé majoré.

Diminution de crédits	Augmentation de crédits
020	021
- 10 000,00 €	+ 10 000, 00 €

**Tourisme :**

Suite à une annulation de titre (indemnité compensatrice La Poste), il convient d'abonder le chapitre 067 en négatif. Madame le Maire propose de prendre ces crédits sur le 011 (ligne énergie électricité).

Diminution de crédits	Augmentation de crédits
011	0673
- 150,00 €	+ 150, 00 €

**Vote : unanimité**

### 3. Restitution caution suite départ logement locatif

Suite au départ d'une locataire à Mons, Madame le Maire soumet à l'approbation du conseil la restitution de la caution versée (300 €) compte-tenu de l'état de restitution du logement.

**Vote : unanimité**

### 4. Convention Ecole de musique Grand Orb

Suite à la demande de parents, Madame le Maire informe le conseil qu'avec Mme Bouisson, elle a rencontré la Directrice de l'école de musique de Grand Orb qui a proposé, la signature d'une convention afin que la commune puisse aider les familles dont les enfants sont inscrits à l'école de musique, sur le modèle de celle signée avec Rosis (hors Grand Orb). Elle précise que le coût par trimestre pour les enfants hors territoire Grand Orb sont : 190 € (instrument+formation)/ 75 € (classe d'éveil).

Un membre du Conseil s'étonne que ce soit à la commune de recouvrer toutes les sommes dues. Madame le Maire propose de solliciter la perceptrice afin de clarifier ce point.

Estelle CREBASSA suggère de trouver une autre forme d'aide pour tous les enfants de primaire inscrits dans d'autres activités extrascolaires (clubs). Madame le Maire propose d'ajourner le vote le temps

d'obtenir les informations nécessaires.

#### 5. Délibération vente maison SIDEN

Madame le Maire explique aux membres du Conseil que la délibération prise le 09/10/2017 concernait la vente de la totalité de l'ensemble Village vacances et « maison Siden ». Il convient d'annuler cette précédente délibération et d'en prendre une nouvelle pour, dans un premier temps, mettre en vente le bien dénommé « Maison SIDEN ». Madame le Maire demande aux membres du Conseil de l'autoriser à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'aliénation de cet ensemble immobilier de gré à gré, en intégrant l'estimation des Domaines.

**Vote : unanimité**

#### 6. Délibération pour AMO vente village vacances

Madame le Maire rend compte d'une réunion qu'elle a organisée en Mairie en présence de C. COURTENS et de R. CEBE avec un cabinet de géomètres dans le but d'organiser la vente par lots du Village Vacances. En effet, en plus du travail de division parcellaire (métrage, limites de propriété et accès), il s'agit d'une véritable opération d'allotissement : délimitation de la voirie communale, gestion du stationnement, réseaux secs et humides, servitudes de tréfonds, rédaction d'un cahier des charges (couleur des façades, clôtures...)

Ce cabinet, ayant déjà été missionné pour répondre à une modification nécessaire du parcellaire, et ayant en partie fourni cette prestation (limites « Maison Siden ») propose une mission complémentaire : MOE VRD, ainsi que la rédaction du cahier des charges.

C.COURTENS souligne la complexité technique et juridique d'une telle opération qui rend indispensable le recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage par un professionnel afin de s'entourer de toutes les garanties nécessaires.

Madame le Maire précise que ces frais seront répercutés dans le prix de vente de chaque lot et soumet aux membres du Conseil le principe d'un recours à cette AMO.

**Vote : unanimité**

#### 7. Demande de subvention FAIC 2019

Mme le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est urgent de solliciter l'aide du Département aux communes (appelée désormais FAIC) 2019 qui est reconduite. Elle propose la réfection de la voirie rue de la Justice sur la base d'un devis estimatif de 27565,00 € HT, étant donné que, pour d'autres voiries prioritaires (Raspe, Loungairou), il faut attendre que soient réalisés l'enfouissement des lignes HTA et l'implantation de la fibre.

Concernant le lotissement rue des Pitchous, Mme le Maire informe le conseil que J.M. VISSAC a sollicité un devis. A. BOISSEZON propose d'organiser prochainement une réunion avec les riverains.

**Vote : unanimité**

Fin de la séance : 20 heures 50.

Le secrétaire de séance,

Christian COURTENS



Le Maire,

Arielle ESCURET

